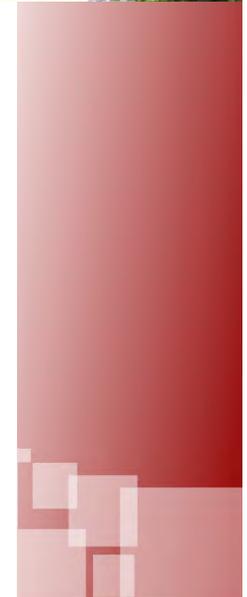
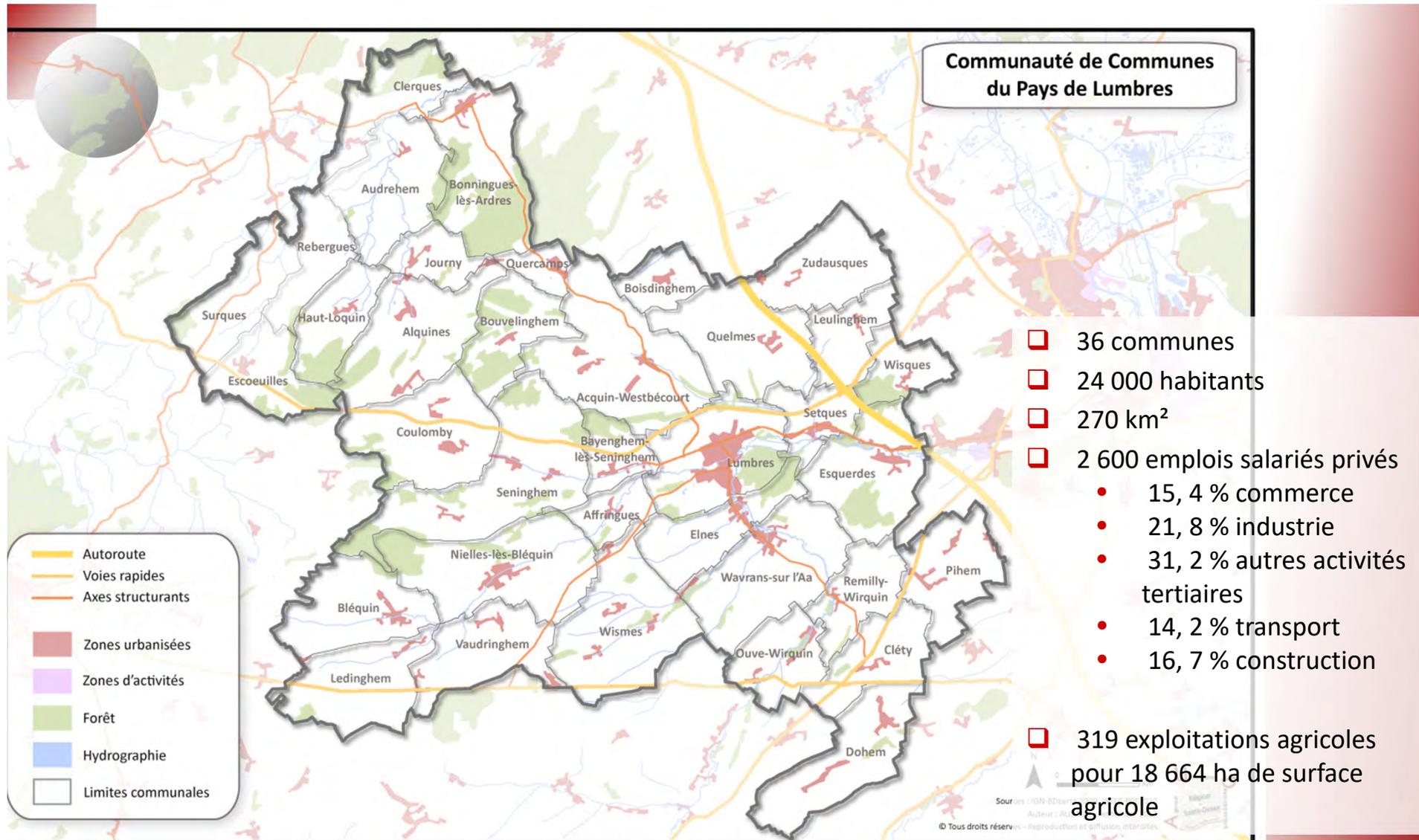




# Présentation

# CC Pays de Lumbres





Suivez nous via :

Site Internet : [www.cc-paysdelumbres.fr](http://www.cc-paysdelumbres.fr)

 Facebook : **Communauté de Communes du pays de Lumbres**

 Twitter : **@paysdelumbres**

 Instagram : **Com Com du Pays de Lumbres**



## Les actions de la CCPL

# Développement économique

- ❑ Elaboration, mise en œuvre et suivi d'une stratégie de développement économique à l'échelle des 36 communes
- ❑ Aménagement de parcs d'activités pour l'accueil de nouvelles entreprises (Porte du Littoral, ZAL Wavrans et Cléty)
- ❑ Elaboration, mise en œuvre et suivi d'une stratégie de soutien au commerce et à l'artisanat de proximité à l'échelle des 36 communes
- ❑ Soutien à l'activité agricole



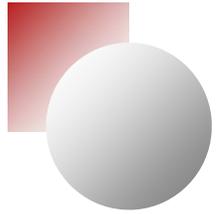
Parc d'activités de la Porte du Littoral  
Commercialisation au 01/06/2020



## Développement économique / Soutien au commerce et à l'artisanat de proximité

- ❑ Mise en œuvre de commerces éphémères
- ❑ Aides à la création, reprise, développement en lien avec les partenaires de la CCPL (Chambres consulaires, Région HdF, Etat...)
- ❑ Mise à disposition gracieuse et accompagnée d'une marketplace
- ❑ Mise à disposition gracieuse d'une architecte designer de façade et de vitrines
- ❑ Mise en place gracieuse de formations
- ❑ Projet de développement des marchés traditionnels et des savoirs faires locaux et valorisation des circuits courts alimentaires (projet européen GO TRADE)





# COVID 19 – Mise en place d'un plan de relance de l'économie locale

- ❑ Se référer au document distribué en séance

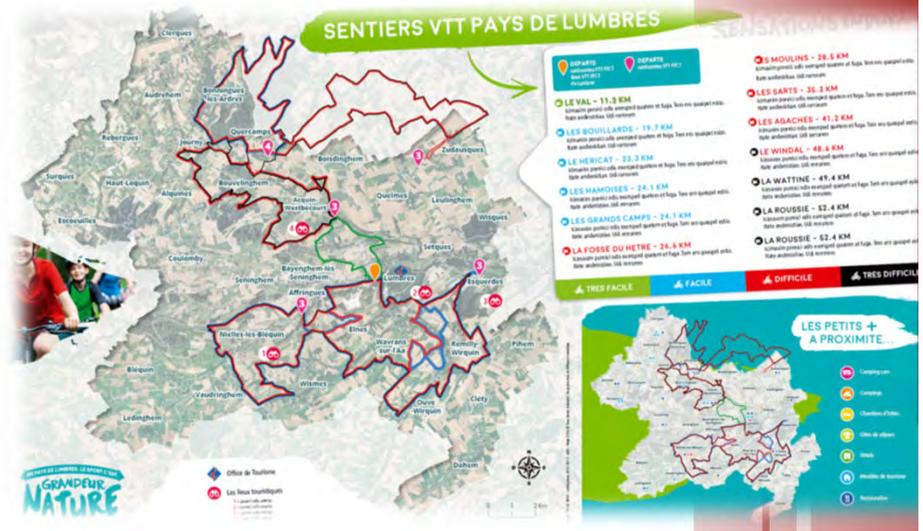
# Aménagement de l'espace

- ❑ Elaboration, mise en œuvre et suivi du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et du Règlement Local de Publicité Intercommunal (approuvés en septembre 2019)
- ❑ Mise en œuvre d'équipements sportifs d'Intérêt Communautaire (salle de sport du Collège, terrain synthétique pour 14 clubs, centre aquatique, ancienne piscine...)
- ❑ Service mutualisé de l'Instruction droit des sol (Permis construire , Déclarations préalables, Permis d'aménager...) en lien avec les mairies et sous l'autorité du Maire (outil dématérialisé commun)
- ❑ Gestion d'équipements communautaires (Maison du Papier, Maison des services (voir ci après)
- ❑ Zones d'Aménagement Concerté d'Intérêt Communautaire
- ❑ Elaboration, mise en œuvre et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (délégué au Pôle Métropolitain Audomarois)



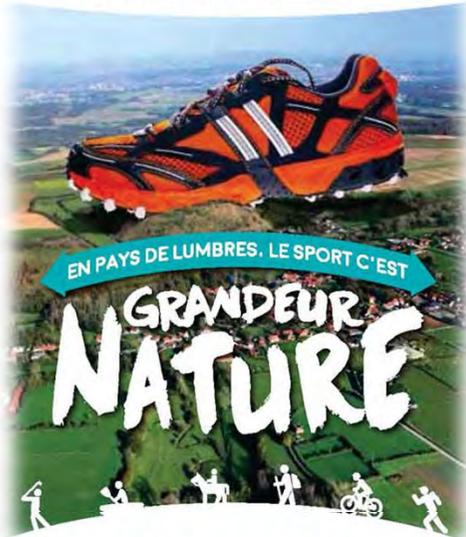
# Tourisme / Développement touristique

- ❑ Gestion de l'Office de tourisme communautaire (ancienne gare de Lumbres) : promotion du Territoire, programme d'animations, location vélos, partenariat avec les hébergeurs et équipements touristiques, Taxe de séjour communautaire
- ❑ Mise en œuvre de la stratégie Sport de Nature :
  - Création, labellisation, promotion et balisage des sentiers de randonnée pédestre et équestre
  - Création, labellisation, promotion et balisage de parcours de course d'orientation et de santé
  - Création, entretien de la Station de Trail
  - Création, entretien de la Base VTT
  - Création, entretien de la Station Nordik Walk



# Tourisme / Développement touristique

1<sup>ERE</sup> STATION DE TRAIL AU NORD DE PARIS



EN PAYS DE LUMBRES. LE SPORT C'EST

# GRANDEUR NATURE



UN TERRITOIRE À DÉCOUVRIR EN MARCHANT !



base.vtt // ffct  
Pays de Lumbres / Collines d'Opale



HAUTS-DE-FRANCE

Le cheval



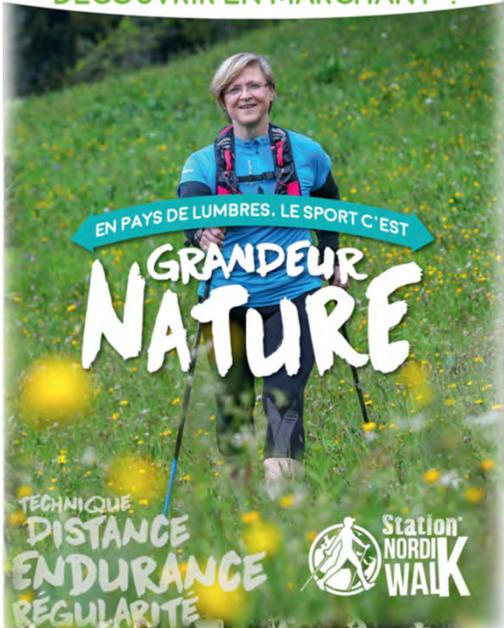
COMITE REGIONAL de TOURISME EQUESTRE

UN TERRITOIRE À DÉCOUVRIR À CHEVAL



EN PAYS DE LUMBRES. LE SPORT C'EST

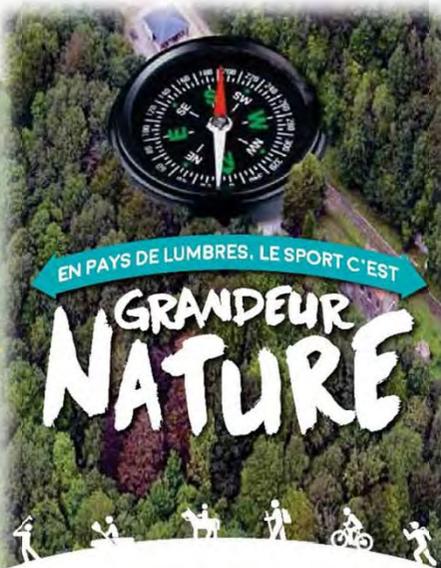
# GRANDEUR NATURE



EN PAYS DE LUMBRES. LE SPORT C'EST

# GRANDEUR NATURE

TECHNIQUE  
DISTANCE  
ENDURANCE  
RÉGULARITÉ



EN PAYS DE LUMBRES. LE SPORT C'EST

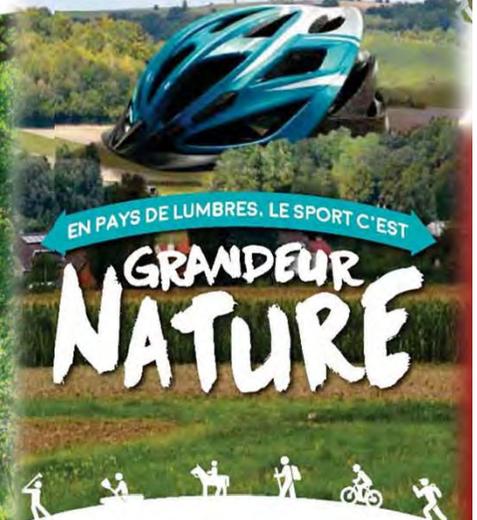
# GRANDEUR NATURE



EN PAYS DE LUMBRES. LE SPORT C'EST

# GRANDEUR NATURE

LIBERTÉ  
DÉCOUVERTE  
ÉVASION



EN PAYS DE LUMBRES. LE SPORT C'EST

# GRANDEUR NATURE



# Environnement / Energie / Climat

- ❑ Elaboration et mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial : la CCPL reconnue de par la loi comme chef d'orchestre de la transition écologique et sociale pour le Territoire >> programme d'action approuvé le 9 mars 2020
- ❑ Collecte et traitement des déchets ménagers, opérations « zéro déchet zéro plastique »
- ❑ Actions de mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue avec le PNR
- ❑ Préservation et amélioration de la biodiversité (convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels)
- ❑ Réalisation d'études relatives aux projets de production d'énergie renouvelable et de récupération
- ❑ Programme de lutte contre les inondations et contre l'érosion des sols (délégation au SMAGEAA et SYMVAHEM)
- ❑ Elaboration et mise en œuvre des SAGE de l'Audomarois, de la Lys et du contrat de rivière de la HEM (en lien avec le SMAGEAA, le SYMVAHEM et SYMSAGEL)



# Habitat / Logement

- ❑ Mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour l'adaptation et la réhabilitation thermique des logements pour les ménages modestes et très modestes
- ❑ Aide à la réhabilitation énergétique des logements (sans condition de ressources)
- ❑ Permanences Conseiller Info Energie (partenariat avec la CAPSO)



# Action sociale, service au public

- ❑ Création et gestion de la Maison de Service Public « Espace France Service » (plus de 10 000 demandeurs et plus de 24 000 appels par an) :
  - ❑ Carte d'identité et passeport
  - ❑ Accompagnement démarches numériques (dossier de retraite, impôts, carte grise...)
  - ❑ Espace confidentialité équipé : ordinateur, webcam, scanner...
  - ❑ Permanences CAF, CPAM, Conciliateur de justice, Protection Maternelle et Infantile, Mission Locale, Maison des ados, Plan Local d'Insertion par l'Emploi, Boutique de gestion Espace, Agence Départementale d'Information sur le Logement...)
- ❑ Accompagnement et animation des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA)
- ❑ Création et animation d'un Relais Petite Enfance (Relai AssistaM et Accueil Parent Enfant)
- ❑ Transport des denrées alimentaires et participation au fonctionnement des Restos du Cœur



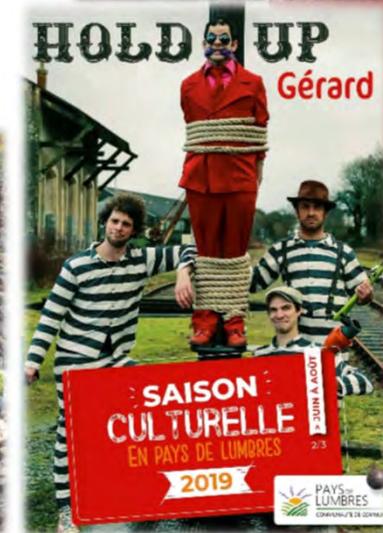
**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



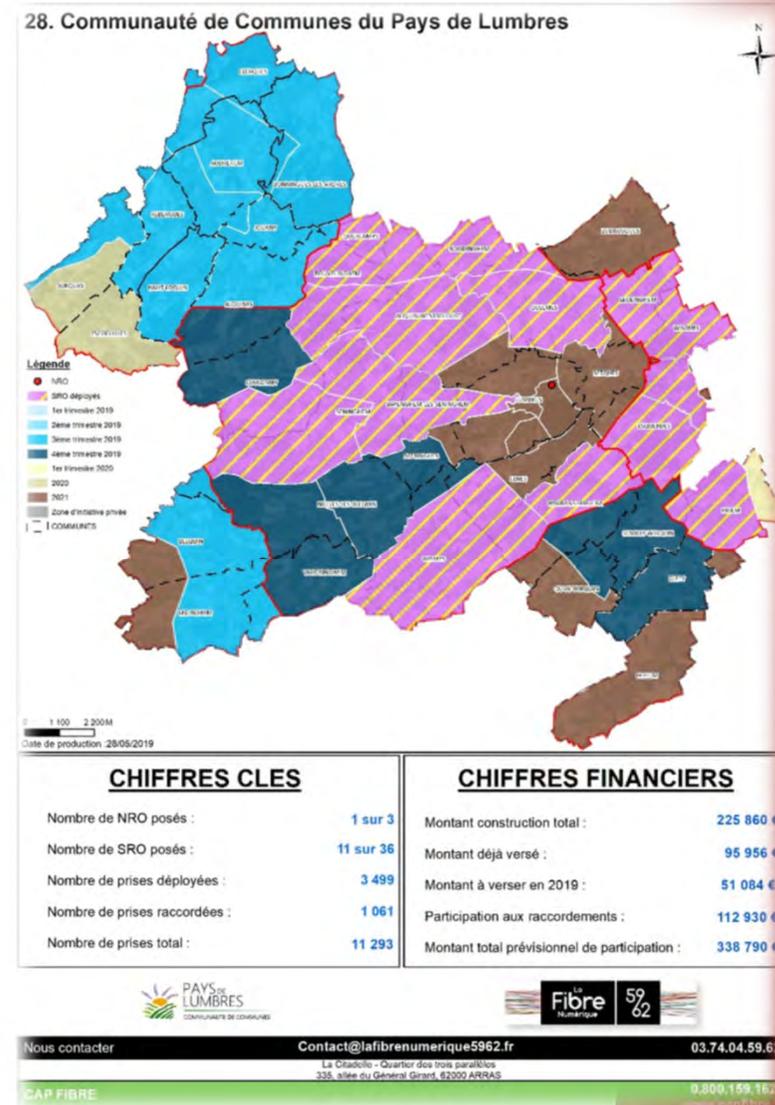
# Animation et promotion d'activités culturelles

- ❑ Animation et mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire (réseau PLUME – 13 médiathèques)
- ❑ Mise en place d'une saison culturelle intercommunale
- ❑ Soutien aux actions culturelles menées par le collège et le lycée
- ❑ Soutien aux écoles de musique du territoire
- ❑ Soutien au Comité d'Histoire du Haut Pays
- ❑ Proposition d'animations culturelles dans les écoles



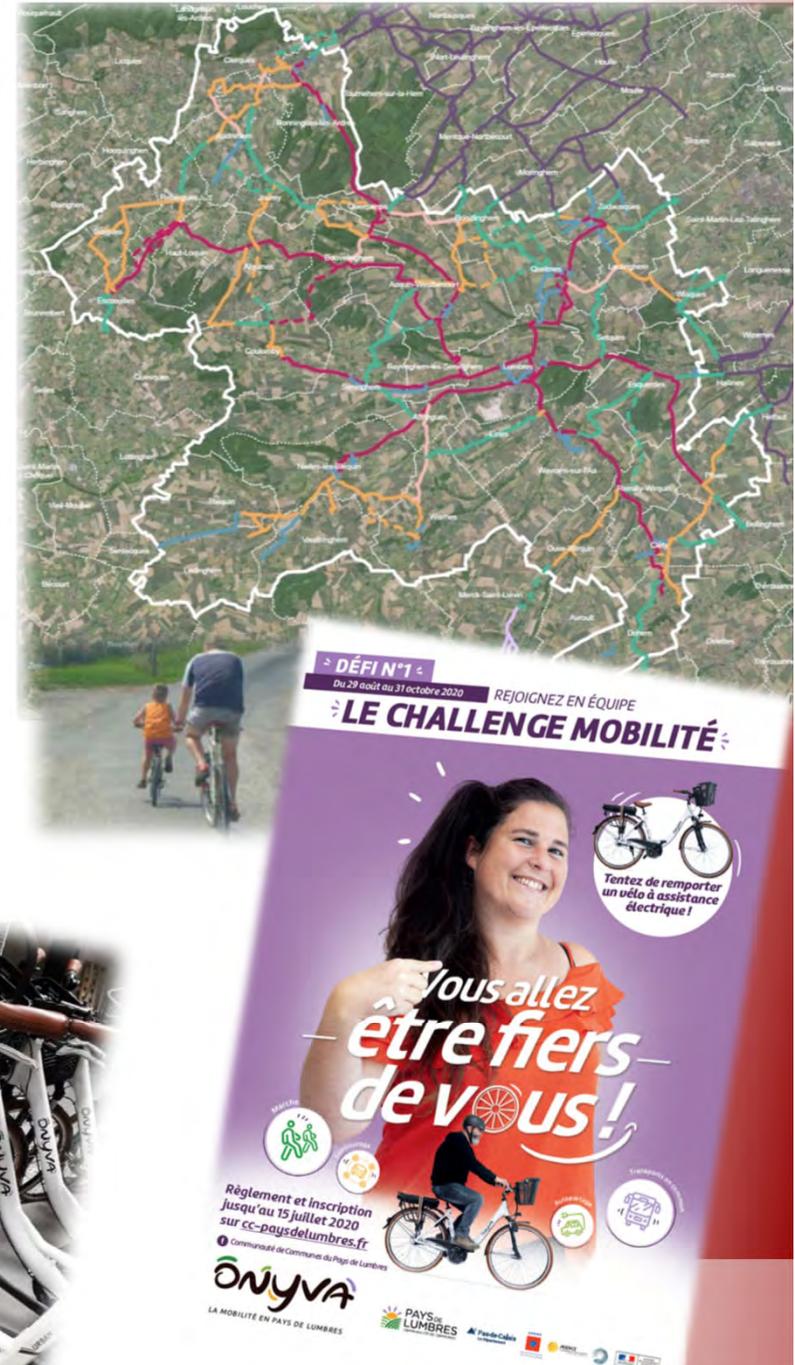
# Aménagement numérique du Territoire

- ❑ Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques (THD Fibre optique) en lien avec le SM Fibre 59/62
- ❑ Mise en place de services numériques à destination des habitants en partenariat avec la CAPSO



# Mobilité durable

- ❑ Mise en œuvre d'un réseau d'infrastructure de charge pour le développement des véhicules électriques
- ❑ Mise en œuvre du Schéma de développement des Liaisons douces
- ❑ Mise en œuvre du projet de « Mix Mobilité » en milieu rural :
  - ❑ Animations sur le changement de comportement de mobilité (défi Famille Mobilité Positive, animation scolaire « Emile le Serpent Mobile »...)
  - ❑ Mise en œuvre de 7 Stations de mobilité (mixant autopartage, vélopartage, transport solidaire)
  - ❑ Communauté « Pays de Lumbres Co-voiturage »
  - ❑ Soutien aux motorisations alternatives
- ❑ Future prise de compétence mobilités rurales en application de la Loi d'Orientation sur les Mobilités



# Jeunesse

- ❑ Création et labellisation d'un Point Information jeunesse en 2018

## Principales missions du service Jeunesse :

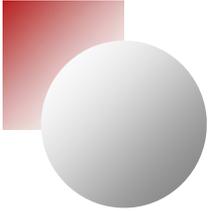
- ✓ Accueil téléphonique et physique des jeunes
- ✓ Organisation d'animations pour répondre à leurs demandes (ateliers recherche de stage / simulation d'entretiens / rédaction d'un CV d'une lettre de motivation, Journée Jobs d'été, Animation « Je PIJ mon budget », Jeu des « Métiers porteurs », animation « Imaginons le Pays de Lumbres 2015-2030 »...



**Année 2019**

**774 personnes accueillies... au PIJ  
2291 personnes en animations**

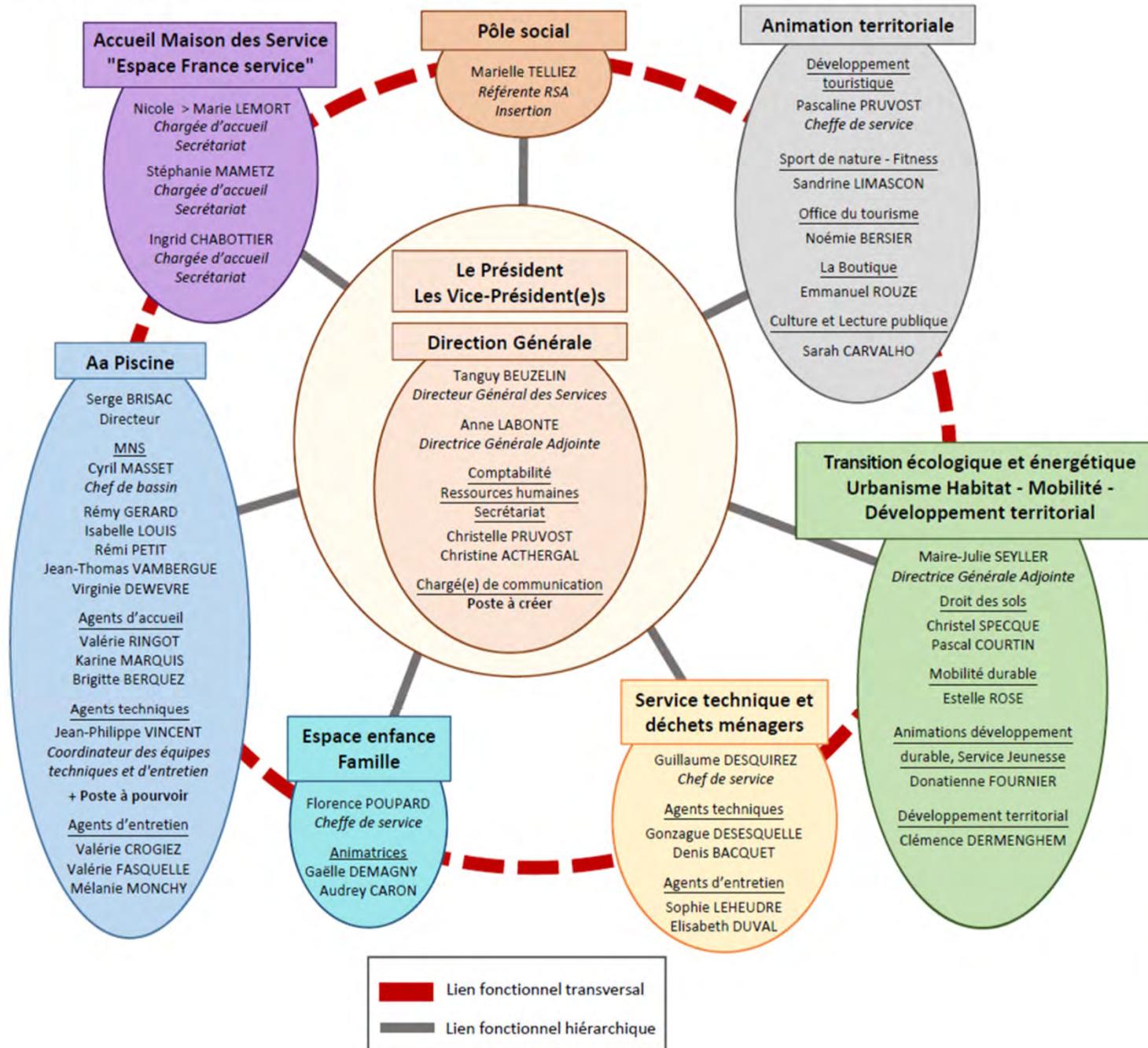


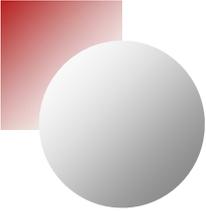


# Le bureau de la CCPL



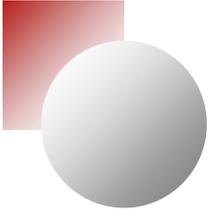
# Organigramme des équipes CCPL





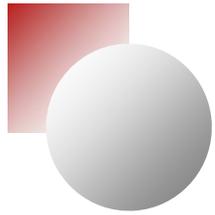
# Déroulement de la vie budgétaire de la CCPL

- ❑ Rapport d'Orientation budgétaire et Débat d'Orientation Budgétaire
- ❑ Budget Primitif
- ❑ Décisions modificatives
- ❑ Compte de Gestion du percepteur
- ❑ Compte administratif



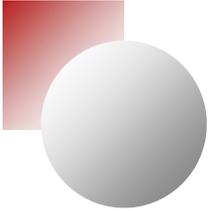
# Rapport d'Orientation budgétaire

- ❑ Le ROB définit les orientations budgétaires de l'année en investissement ( dépenses et recettes), il fait un point sur la gestion de la dette ( emprunts), et doit faire l'objet d'une présentation de la structure et de l'exécution des dépenses de personnel.
- ❑ Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article [L. 2121-8](#). Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique. Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est une étape essentielle et obligatoire de la procédure budgétaire. Il permet d'informer sur la situation économique et financière de la collectivité et de discuter des choix budgétaires avant le vote du budget.
- ❑ Le DOB doit avoir lieu dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget primitif
- ❑ Le ROB a été présenté au Conseil Communautaire du 06 février 2020 et a fait l'objet de la délibération 20-02-001.



# Budget Primitif

- ❑ C'est un acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. C'est un acte prévisionnel qui peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le Conseil Communautaire.
- ❑ Il est préparé par le Président et approuvé par le Conseil Communautaire.
- ❑ Il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte ( sauf années d'élections municipales).
- ❑ Le budget est composé de la section de fonctionnement et la section investissement. Il est voté en équilibre en dépenses et recettes dans les 2 sections.
- ❑ Il doit évaluer les dépenses liées à la gestion des services publics ( frais de fonctionnement courant..), l'augmentation prévisible des dépenses de personnel, les charges nouvelles liées à de nouveaux bâtiments ou nouveau service, les remboursements d'emprunts, les cotisations obligatoires aux organismes ..
- ❑ Il doit intégrer les recettes liées à la fiscalité, aux dotations de l'état, à la tarification des services publics, aux subventions et participations diverses.



# Section de fonctionnement

## DEPENSES

### Chapitre 011 : Charges à caractère général :

eau, électricité, gaz, carburants, alimentation, fournitures diverses, vêtements de travail, livres, abonnements, contrats de prestation (ramassage OM), locations, entretien terrains bâtiments, assurance, frais de maintenance, frais communication, fêtes et cérémonies, transports, affranchissements, téléphone, internet, taxes foncières, prestations diverses

### Chapitre 012 : Frais de personnel et frais assimilés

Salaires des titulaires, non titulaires,  
Cotisations sécurité sociale, urssaf, retraite  
Versement du supplément familial  
Cotisation assurance statutaire  
Cotisation aux organismes d'œuvre sociale  
Frais liés à la médecine du travail

### Chapitre 014 : Atténuation de produits

Attributions de compensation versées aux communes bénéficiaires  
Reversement du FNGIR ( Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)  
Dégrèvements sur impôts non compensés

## RECETTES

### Chapitre 013 : Atténuation de charges

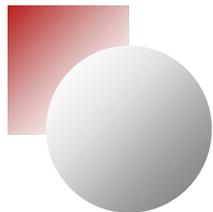
Remboursements des arrêts maladie

### Chapitre 70 : produits des services, domaine et ventes diverses

Recettes piscine  
Ventes composteurs, poules  
Reventes déchets : papiers, cartons, verre, huile, batteries ..

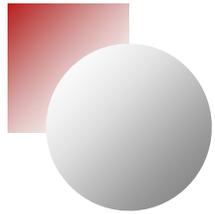
### Chapitre 73 : Impôts et taxes

Taxes foncières, habitation  
CFE ( Cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises) et IFR ( imposition forfaitaire sur entreprises de réseaux)  
Taxes sur surface commerciales-TEOM – GEMAPI  
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales



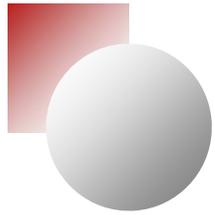
# Section de fonctionnement

DEPENSES	RECETTES
<p><u>Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante</u> Indemnités et cotisations des élus Contribution au service défense incendie Autres contributions : SMLA - SYMVAHEM-SMAGEAA-SYND DE LA MELDE - SYND DE LA LYS-STRATEGIE NUMERIQUE CAPSO-SI HALL DE SPORT LICQUES - SUBVENTIONS OPAH - MISSION LOCALE -SOFIE-GALILEE-BGE-PMCO-PARC NATUREL-PLIE-CLAJ Subvention au budget office de tourisme Subventions aux associations</p> <p><u>Chapitre 66 : Charges financières</u> Remboursements des intérêts des emprunts en cours</p> <p><u>Chapitre 67 : Charges exceptionnelles</u> Tires annulés sur exercice antérieurs Cessions de biens</p> <p><u>023 : virement à la section d'investissement</u> Épargne permettant de financer l'investissement</p> <p><u>043 Opérations d'ordre de transfert entre sections</u> amortissements</p>	<p><u>Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations</u> Dotations de Etat Subvention maison des services Subventions pour financement de divers services : plume, rpe, rsa, Subventions pour financement de diverses opérations : opah, go trade Allocations compensatrices de état sur fiscalité</p> <p><u>Chapitre 75 : autres produit de gestion courante</u> Revenu loyer maison du papier par SMAGEAA En 2019 : vente exceptionnelle des CEE reversés aux communes</p> <p><u>Chapitre 77 : Produits exceptionnels</u> Mandats annulés Pénalités sur marché, remboursements de sinistre CEE part CCPL</p> <p><u>042 : Opérations d'ordre de transfert entre section</u> Amortissement des subventions</p>



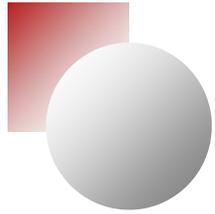
# Décisions modificatives

- ❑ Elles permettent d'ajuster en cours d'année les crédits budgétaires d'un chapitre ou d'un article quand des modifications arrivent en cours d'année. Elles répondent au même formalisme qu'un budget mais sont présentées de manière simplifiée avec seulement les comptes impactés.
- ❑ Elles ne sont pas limitées en quantité.
- ❑ La date limite est dans les 21 jours qui suivent la fin d'exercice budgétaire pour permettre d'ajuster les crédits de la section de fonctionnement pour régler les dépenses engagées avant le 31 décembre et pour inscrire les crédits nécessaires à la réalisation des opérations d'ordre de chacune des deux sections du budget ou entre les deux sections.



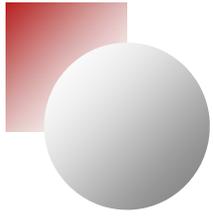
# Compte de Gestion du percepteur

- ❑ Avant le 1<sup>er</sup> juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un **compte de gestion** par budget voté (budget principal et budgets annexes). Le **compte de gestion** retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du **compte** administratif.
- ❑ Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Le conseil communautaire ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Président sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal



# Compte administratif

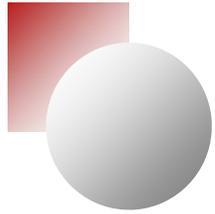
- ❑ Le **compte administratif** est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre **compte** annuellement des opérations budgétaires **qu'**il a exécutées. Il constitue l'arrêté des **comptes** de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1.
- ❑ Le compte administratif est présenté par le Président qui se retire lors de son vote par le Conseil Communautaire



PAYS<sup>DE</sup>  
LUMBRES

COMMUNAUTE DE COMMUNES

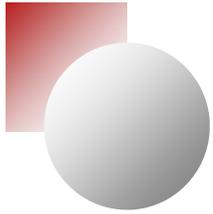
## PRESENTATION DES BUDGETS



# Les différents budgets

La CCPL a 3 budgets :

- ❑ BUDGET PRINCIPAL
- ❑ BUDGET ZAC qui est un budget annexe. Il enregistre les ventes des terrains des zones d'activités et les dépenses de viabilisation et commercialisation des terrains ainsi que l'emprunt souscrit pour la mise en place de la Porte du Littoral. Par contre les dépenses de fonctionnement liés aux ZAC apparaissent dans le budget principal
- ❑ BUDGET Office de Tourisme est un budget autonome. Il comprend les dépenses de fonctionnement de l'office, celles liées à la saison culturelle et saison d'animation. Les recettes sont une subvention du budget principal et les recettes perçues au titre de ses activités



PAYS<sup>DE</sup>  
LUMBRES

COMMUNAUTE DE COMMUNES

## PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

# Compte administratif 2019 de l'office du tourisme

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés		26 031,63 €				26 031,63 €
Part affectée à investiss						0,00 €
Opérations de l'exercice	124 495,86 €	149 026,63 €	3 682,55 €	8 458,77 €		29 306,99 €
Totaux	124 495,86 €	175 058,26 €	3 682,55 €	8 458,77 €	0,00 €	55 338,62 €
Résultat de clôture		50 562,40 €		4 776,22 €		55 338,62 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement		4 776,22 €			
	Restes à réaliser DÉPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement		4 776,22 €			

Propose d'affecter le résultat de  
fonctionnement  
au compte 002 pour 50 562,40 €

# Compte administratif 2019 du budget ZAC

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés		76 839,80 €	189 621,20 €			-112 781,40 €
Part affectée à investiss	76 839,80 €				76 839,80 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	7 539 500,58 €	7 500 009,57 €	6 677 324,69 €	7 481 071,79 €		764 256,09 €
Totaux	7 616 340,38 €	7 576 849,37 €	6 866 945,89 €	7 481 071,79 €	76 839,80 €	651 474,69 €
Résultat de clôture	39 491,01 €			614 125,90 €		574 634,89 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement		614 125,90 €			
	Restes à réaliser DÉPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement		614 125,90 €			

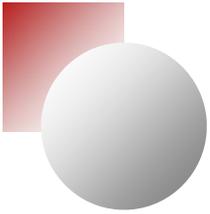
Propose de reporter au 002 déficit de fonctionnement : 39491,01 €

Propose de reporter au 001 excédent d'investissement : 614 125,90 €

# Compte administratif 2019 du budget principal

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENT
Résultats reportés		9 098 459,17 €	5 937 694,56 €			3 160 764,61 €
Part affectée à investiss	6 482 394,56 €				6 482 394,56 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	9 390 116,91 €	10 593 014,41 €	2 657 919,42 €	8 828 520,24 €		7 373 498,32 €
Totaux	15 872 511,47 €	19 691 473,58 €	8 595 613,98 €	8 828 520,24 €	6 482 394,56 €	10 534 262,93 €
Résultat de clôture		3 818 962,11 €		232 906,26 €		4 051 868,37 €
	Besoin de financement			232 906,26 €		
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DÉPENSES		1 023 400,00 €			
	Restes à réaliser RECETTES		456 300,00 €			
	Besoin total de financement		334 193,74 €			
	Excédent total de financement					

Propose d'affecter au 1068 recette d'investissement : 334 193,74 €  
 Propose d'affecter au 002 : recette de fonctionnement : 3 484 768,37 €



**Merci de votre attention**

